



# CADETS DE GENEVE

## École de musique



CONFÉDÉRATION DES ÉCOLES GÉNEVOISES DE  
MUSIQUE, RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE,  
DANSE ET THÉÂTRE

### Tarifs en vigueur dès la rentrée scolaire 2022-2023 L'écolage est dû pour l'année scolaire entière

#### Facturation bisannuelle payable à fin octobre et à fin février

Initiation musicale 1 et 2	CHF 500.- / an	2 x CHF 250.-
Solfège 1-2-3-4 et cours d'instrument (forfait)	CHF 920.- / an	2 x CHF 460.-
<b>Rabais</b>		
2 <sup>ème</sup> enfant (forfait)	CHF 700.- / an	2 x CHF 350.-
3 <sup>ème</sup> enfant et suivants (forfait)	CHF 520.- / an	2 x CHF 260.-
Cadets dès 18 ans sans cours d'instrument *	CHF 480.- / an	2 x CHF 240.-
Filière intensive et pré professionnelle (forfait)	CHF 1250.- / an	2 x CHF 625.-
Finance d'inscription *	forfait unique	CHF 50.-
Instrument (mise à disposition et entretien), forfait annuel *	CHF 100.- / an	CHF 100.-
Tambour muet, paiement unique à la remise de l'instrument *	forfait unique	CHF 50.-
Démission d'un élève costumé avant l'âge de 18 ans *	forfait unique	CHF 150.-

\* Montants forfaitaires, sans rabais pour 2<sup>ème</sup> enfant et suivants !

Pour la facturation, l'ordre d'attribution des enfants dépend des prestations fournies et non de l'âge ou de la date d'entrée dans la société. Les enfants d'une même famille **suivant des cours sont considérés comme « premiers enfants »**, ceux inscrits en initiation musicale ou ne suivant plus de cours sont considérés comme « viennent ensuite ».